

MENNECY INFO

Bulletin  municipal

www.mennecy.fr

Journal d'informations locales n° 28 - juin 2007

EDITO

Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

Quand vous parcourez votre Mennecy Info, vous nourrirez, peut être, l'espoir de proches vacances que nous vous souhaitons reposantes, avec des divertissements bienfaisants.

Durant ce second trimestre 2007, nous avons été sollicités pour des élections et nous avons été très nombreux à remplir notre devoir de citoyen responsable. Nous avons choisi ceux qui vont guider notre pays à travers ce monde complexe, tant dans sa relation humaine qu'environnementale. Nos meilleurs vœux de réussite les accompagnent.

Après l'intermède annuel de juillet et août, nous allons entrer dans la préparation des élections municipales et cantonales qui doivent se situer en mars 2008. Mais, nous en connaissons déjà les prémices avec des cocktails de promesses, de critiques favorisant grandement l'amnésie, la désinformation jusqu'à l'intoxication.

Peut être qu'avant d'aborder débats, programmes de campagne, promesses, etc..., nous pourrions méditer et conjuguer deux citations riches en sagesse :

« Le plus lent à promettre est toujours le plus fidèle à tenir » Jean Jacques ROUSSEAU.

« Il faut écouter beaucoup et parler peu pour bien agir au gouvernement d'un Etat » RICHELIEU.

« L'école est finie... » chantent les enfants. Si les enseignants et les écoliers ont quitté les classes, celles-ci vont être occupées par de nombreux ouvriers qui vont restaurer les lieux pour la prochaine rentrée. La tâche qui les attend est conséquente, elle ne sera peut être pas totalement réalisée, bien que le budget municipal, consacré aux affaires scolaires depuis quelques années, soit le plus important, fort justement.

Confrontés, comme beaucoup trop de communes, à des problèmes de sécurité et même si les statistiques de la gendarmerie mentionnent une baisse de 8 % des actes répréhensibles sur la ville, nous avons été mobilisés par deux agressions très traumatisantes sur des Menneçois et des incendies de véhicules.

En réaction, nous avons promulgué deux arrêtés réglementant la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique. Une réunion en Mairie avec Monsieur le Procureur de la République et Monsieur le Directeur de Cabinet de Monsieur le Préfet, nous a permis de mieux cerner la mise en place d'un Contrat Local de Sécurité et l'étude d'un projet de télé vidéo surveillance.

Toujours préoccupés par le problème des gens du voyage, nous essayons de canaliser cette migration saisonnière qui porte de très nombreuses caravanes vers la région parisienne, l'Essonne en particulier. Travaux en cours de sécurisation sur le parking de la piscine contre les invasions, labourages sur Montvrain I et II, avec la présence efficace de notre Gendarmerie et de notre Police Municipale, sont nos actions pour dissuader tous les rassemblements importants.

Notre PLU « en chantier » depuis trois ans, de concertations (publiques, associatives) en rapports

administratifs, dont celui de Monsieur le Préfet, en enquêtes publiques, avance en s'harmonisant avec les remarques, le Schéma de Cohérence Territoriale du Val d'Essonne et le Schéma Directeur de la Région Ile de France eux aussi en préparation.

Aujourd'hui notre ville est dynamisée avec le renforcement de ses structures de bases :

- nos groupes scolaires que nous restaurons
- notre petite enfance avec la création d'un nouveau site « Le Chat Botté » dans le Parc de l'Horloge
- notre vie sportive, avec la venue du complexe sportif Jean-Jacques ROBERT
- notre vie culturelle avec l'important centre qui lui est dédié dans les Orangeries.

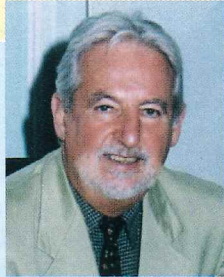
Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) avec 92 lits, verra le jour en 2008, de même qu'un Relais jour pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, cette même année. Notre ville veut participer à la vie économique et touristique en proposant à la Communauté de Communes une vingtaine d'hectares sur Montvrain II et un site d'accueil d'un Office de Tourisme, rue de Milly à côté de notre futur Hôtel de Ville.

L'évolution d'une commune est une réflexion permanente. Les grandes orientations pour son avenir dépendent de nombreux facteurs évolutifs. Par exemple, le vote à l'unanimité par la Communauté d'Agglomération Seine Essonne, la Communauté de Communes du Val d'Essonne, les communes de Chevannes, du Coudray-Montceaux, de Mennecy et d'Ormoix, d'une délibération saisissant le département de l'Essonne pour qu'il puisse mener à bien les études nécessaires pour la réalisation d'une vraie départementale : la Desserte du Val d'Essonne (ex Barreau Sud, attendu depuis 25 ans) modifie l'avenir de la circulation sur notre commune et tout ce qui en dépend (Cf. dossier page 6 et 7).

Votre Conseil Municipal, toutes tendances confondues a travaillé sereinement durant 6 ans, respectueux des missions que vous lui avez confiées, préférant le débat, la concertation, au tumulte qui conduit aux fractures négatives. Je remercie mes trente deux collègues pour ce comportement, digne d'une commune majeure, de même que je remercie notre administration territoriale qui réalise nos souhaits.

Avec mes sentiments
sincères et dévoués


Joël MONIER,
Maire de Mennecy
Vice-Président de la CCVE



Une magnifique structure

POUR NOS SPORTIFS

Samedi 26 mai, Mennecy a inauguré son nouveau complexe sportif situé à proximité du lycée Marie Laurencin.

De nombreux sportifs et élus étaient présents à cette occasion.

Acquis lors du précédent mandat, ce terrain de 3,6 hectares était, à

l'origine, destiné à construire un cimetière. Mais une étude faite en 2001 a vite montré la difficulté de réaliser une telle structure.

Il a donc été décidé par la toute nouvelle équipe municipale de construire un ensemble destiné à accueillir, en premier lieu, les footballeurs et les rugbymen.

Mais, comme l'a précisé Joël MONIER, maire de Mennecy, cet ensemble n'est pas terminé. Grâce au Contrat Territorial Communautaire, un stade d'Athlétisme devrait s'adjoindre aux terrains de foot et rugby.

Pas de saturation dans les structures

Occasion pour le Maire, entouré de la majorité de ses adjoints, de Franck MARLIN, député et de nombreux représentants d'associations Menneçoises de rappeler que Mennecy est une ville très sportive avec 22 associations et environ 4800 pratiquants. L'ensemble des structures n'est pas à saturation. Au contraire, il fonctionne plutôt bien et le stade Rideau est vivant, bien vivant. L'équipe municipale a souhaité remercier les financeurs de ce projet et tout particulièrement la Région Ile de France qui a participé à hauteur de 80%. Cette importante subvention s'explique par la convention tripartite signée entre

la Commune, la Région et le Lycée Marie Laurencin. Le budget total de l'opération s'élève à 1.983.686 €

Aux sportifs de jouer

De grands remerciements ont été faits aux utilisateurs pour leur grande compréhension, à savoir les footballeurs et leur



Président M. VAUGARNY, les rugbymen et leur Présidente M^{me} MASSACRÉ, M. LEYNIAT puis Mr LAVAL, proviseurs du lycée. La famille du Sénateur-Maire Jean-Jacques ROBERT était présente pour cette inauguration. Le nouveau stade portera son nom en souvenir de toutes ses actions en faveur du sport à Mennecy. C'est maintenant à nos équipes Menneçoises de jouer. Le Rugby a déjà montré ses talents cette année. Alors comme le disait un visiteur aux supporters de l'équipe de foot de Mennecy, « si vous ne montez pas de division avec ça » !!! A suivre.

SOMMAIRE

- Infos Mairie
- Ça s'est passé en mai et juin
- Travaux - Sécurité - Social
- Environnement - Vie économique
- Dossier Barreau Sud

- Tribune Libre
- Vie associative
- Jeunesse et sports
- Culture et Loisirs
- C'est dans l'air

BULLETIN MUNICIPAL (Mennecy Info) - juin 2007

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 Fax : 01 64 57 30 61

Directeur de la publication : Monsieur le Maire - Directrice de la rédaction : Madeleine FIORI, Adjoint au Maire déléguée à la Communication - Rédactrice en Chef : Delphine HINARD

Réalisation : WILLAUME-EGRET - 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage à 5600 exemplaires - Dépôt légal n° 28 : juin 2007 ISSN.024.16395

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Demande de passeport, comment ça marche ?

Le demandeur doit être domicilié sur la commune. Sa présence est obligatoire. Il doit être accompagné d'un parent s'il est mineur.

Les Documents à Fournir :

→ **Pour les personnes majeures et mineures**

- 2 photos d'identité
- Une copie intégrale d'acte de naissance
- Un timbre fiscal de 60 euros (validité 10 ans)
- Un justificatif de domicile de **moins de 3 mois**
- L'ancien passeport

✓ **Et si nécessaire,**

- L'acte de Décès du conjoint : si la mention « veuve » est demandée
- Le dispositif du jugement de divorce : si l'intéressée est autorisée à porter le non de son ex-époux ou une autorisation écrite de sa part accompagnée de la copie de sa pièce d'identité
- La déclaration de Perte ou de Vol du passeport
- Un document prouvant la nationalité française (certificat, décret, déclaration, etc...)

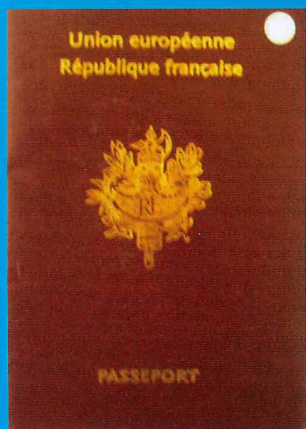
→ **Pour les personnes mineures**

- Le timbre fiscal est de 30 euros (validité 5 ans) et gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.
- Une pièce d'identité du parent accompagnateur est nécessaire ainsi qu'un justificatif de domicile de **moins de 3 mois** des parents

✓ **Et si nécessaire,**

- En cas de divorce ou séparation des parents : le livret de famille accompagné du dispositif du jugement de divorce complet ou jugement de séparation
- Dans le cas d'une garde alternée : l'autorisation de l'autre parent, un justificatif de domicile ainsi qu'une copie de sa pièce d'identité.

Pour en savoir plus, contactez le **01.69.90.80.30**



Horaires d'été

Les services municipaux (Mairie Centrale, Mairie Annexe et service Communication Animation)

SERONT FERMÉS LE SAMEDI MATIN DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT.

Ils vous remercient de votre compréhension.

Le Chat Botté inauguré



Samedi 9 juin, Joël MONIER a inauguré la toute nouvelle Maison de la Petite Enfance

« **Le Chat Botté** » entouré de son équipe municipale et de nombreux élus parmi lesquels **Franck MARLIN, député, Claire-Lise CAMPION, sénatrice et Patrick IMBERT, Conseiller Général et Président de la CCVE.**

C'est Nicole PASSEFORT qui a débuté les festivités par de nombreux remerciements aux collectivités et aux entreprises partenaires

dans la réalisation de cette nouvelle structure. Elle n'a pas manqué de préciser que **la Maison de la Petite Enfance représente l'un des moments les plus importants de son mandat.**



Joël MONIER lui a succédé pour dévoiler au public, venu nombreux, les détails de cette opération très importante pour Mennecy. En effet, Le Chat Botté permet à la commune d'augmenter son nombre de places d'accueil, intègre la crèche « la Ribambelle » et ses 30 places et se dote de **10 lits supplémentaires.**

La Maison de la Petite Enfance sera aussi le nouveau site du Relais Assistantes Maternelles. **La crèche Jean Bernard et ses 60 places reste à côté de la Mairie Annexe.**

La sénatrice Claire-Lise CAMPION et la Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales, ont tenu à dire quelques mots pour célébrer cet événement. Comme l'a rappelé M^{me} Pereira-Gomes, Présidente de la CAF, **Mennecy ne comptait que 4 000 habitants en 1970, elle en dénombre aujourd'hui plus de 14 000, il fallait donc proposer une structure pérenne.**

Tout le monde a salué la réussite de ce nouveau bâtiment. Il est, en effet, des plus agréables, très coloré, avec des espaces verts importants et des outils pédagogiques pour les enfants très nombreux. Son coût total est de 2 077 616 €.

Situé dans le parc de l'Horloge, rue du Bel air, le Chat Botté a ouvert ses portes le 23 avril dernier. C'est un véritable lieu du multi-accueil, digne d'un grand service « Petite Enfance » qui voit ainsi le jour.



TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Etre juré de la cour d'assises, c'est être amené à se prononcer sur des affaires relevant du crime (meurtre, viol, vol à main armée...) ou tentatives et complicités de crimes.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 31 mai 2007, le dernier point de l'ordre du jour était dédié au « Tirage au sort des jurés d'assises 2007/2008 » pour Mennecy.

Ce tirage au sort doit se faire chaque année à partir de la liste électorale (choix d'un numéro de page et de ligne) et publiquement, d'où cette mission effectuée par les conseillers municipaux de la ville. L'ensemble des noms est ensuite communiqué à la Préfecture. Si vous êtes électeur, vous pouvez donc vous aussi être désigné juré d'assises.

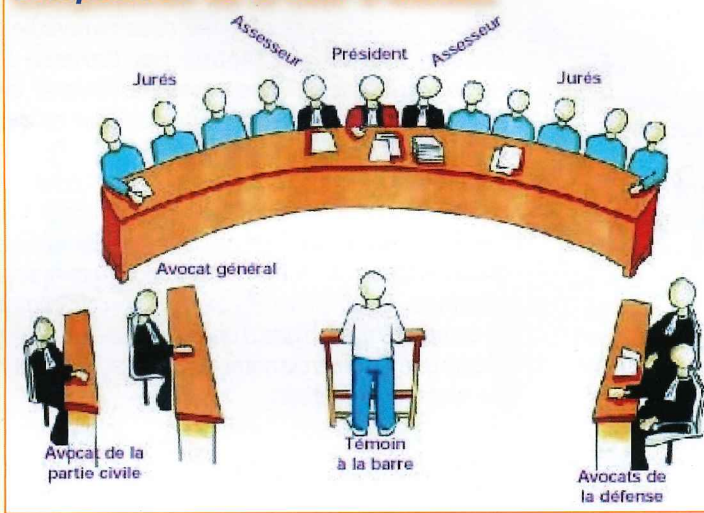
Toutefois, ne sont pas retenues les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit ou ont déjà été jurés dans le même département au cours des 5 dernières années. De

plus, la présélection Menneçoise se trouvera mixée avec toutes celles des autres communes du Département pour un ultime tirage au sort, par une commission spéciale de la cour d'assises. La probabilité d'être désigné est donc faible.

Si le hasard vous choisit, vous recevrez une lettre officielle du Préfet.

Mais sachez que vous ne pouvez refuser d'être juré. Vous êtes tenu de remplir cette fonction, sauf dans certains cas exceptionnels (après accord d'une dispense pour les plus de 70 ans, si vous n'habitez plus le département, ou pour motif grave comme la maladie ou des impératifs professionnels ou familiaux...). Etre juré, c'est remplir un devoir civique.

Composition de la cour d'assises



Elections législatives du 10 juin 2007 à Mennecy

Bureau	Nbre d'inscrits	Votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Philippe CLARET	Franck MARLIN	Frédéric CASTELLO	Michelle SAKOSCHEK	Elisabeth VINCETTI	Xavier GUIOMAR	Serge BATHENDIER	Eric ZONTA	Béatrice TERRES	Corinne DONZAUD	Marie-Agnès LABARRE	Laurence AUFFRET DEME	Jean-Pierre GUERINEL
Mairie (B1)	924	551 59,63%	6 1,09%	545 58,98%	2 0,37%	257 47,16%	5 0,92%	27 4,95%	8 1,47%	23 4,22%	3 0,55%	3 0,55%	75 13,76%	15 2,75%	113 20,73%	11 2,02%	3 0,55%
Verville I (B2)	879	556 63,25%	4 0,72%	552 62,80%	1 0,18%	338 61,23%	1 0,18%	20 3,62%	3 0,54%	15 2,72%	2 0,36%	8 1,45%	65 11,78%	10 1,81%	85 15,40%	4 0,72%	0 0,00%
Jeanotte I (B3)	1078	626 58,07%	10 1,60%	616 57,14%	3 0,49%	323 52,44%	2 0,32%	33 5,36%	11 1,79%	22 3,57%	4 0,65%	14 2,27%	58 9,42%	18 2,92%	115 18,67%	13 2,11%	0 0,00%
Myrtilles I (B4)	1014	665 65,58%	6 0,90%	659 64,99%	3 0,46%	368 55,84%	0 0,00%	10 1,52%	6 0,91%	21 3,19%	2 0,30%	14 2,12%	89 13,51%	4 0,61%	134 20,33%	5 0,76%	3 0,46%
Verville II (B5)	875	556 63,54%	8 1,44%	548 62,03%	4 0,73%	267 48,72%	1 0,18%	24 4,38%	9 1,64%	20 3,65%	2 0,36%	16 2,92%	64 11,68%	13 2,37%	113 20,62%	15 2,74%	0 0,00%
E.MARIAIANNE (B6)	1019	581 57,02%	3 0,52%	578 56,72%	5 0,87%	294 50,87%	7 1,21%	29 5,02%	2 0,35%	9 1,56%	4 0,69%	14 2,42%	70 12,11%	19 3,29%	116 20,07%	9 1,56%	0 0,00%
Jeanotte II (B7)	1109	591 53,29%	13 2,20%	578 52,12%	3 0,52%	253 43,77%	8 1,38%	32 5,54%	13 2,25%	19 3,29%	1 0,17%	10 1,73%	64 11,07%	21 3,63%	138 23,88%	16 2,77%	0 0,00%
M. Annexe (B8)	1040	615 59,13%	2 0,33%	613 58,94%	4 0,65%	318 51,88%	3 0,49%	30 4,89%	9 1,47%	23 3,75%	1 0,16%	17 2,77%	55 9,97%	7 1,14%	128 20,88%	16 2,61%	2 0,33%
Myrtilles II (B9)	925	638 68,97%	8 1,25%	630 68,11%	1 0,16%	356 56,51%	0 0,00%	17 2,70%	5 0,79%	15 2,38%	1 0,16%	2 0,32%	83 13,17%	14 2,22%	130 20,63%	4 0,63%	2 0,32%
Myrtilles III (B10)	821	563 68,57%	4 0,71%	559 68,09%	0 0,00%	324 57,96%	0 0,00%	21 3,78%	6 1,07%	16 2,96%	3 0,54%	10 1,79%	55 9,84%	8 1,43%	107 19,14%	9 1,61%	0 0,00%
TOTAL	9684	5942 61,36%	64 1,08%	5878 60,70%	26 0,44%	3098 52,71%	27 0,46%	243 4,13%	72 1,22%	183 3,11%	23 0,39%	108 1,84%	678 11,53%	129 2,19%	1179 20,06%	102 1,74%	10 0,17%

Ça s'est passé en mai et juin

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Beaucoup de monde MALGRÉ LA PLUIE

Rendez-vous du printemps désormais incontournable, la Braderie de Printemps - Marché aux Fleurs de Mennecey a réuni près de 250 exposants, commerçants et particuliers, installés dans les rues de la commune le 13 mai dernier. Les visiteurs ont profité des périodes ensoleillées de fin de matinée pour faire de très bonnes affaires. Les fleuristes étaient aux rendez-vous avec des géraniums en pagaille. L'animation musicale était assurée par le Jazz band Company, déguisé pour l'occasion en dalmatiens. Malgré l'orage de début d'après-midi, les plus courageux sont restés et ont eu raison du temps puisque le soleil est revenu et les bonnes affaires avec lui.

Prochain rendez-vous dans les rues de Mennecey, le dimanche 9 septembre 2007 pour la braderie d'Automne.



Cérémonie du 8 mai 1945

Afin de commémorer le 8 mai 1945, anciens combattants, élus et Menneçois se sont donnés rendez-vous Place de la Mairie de Mennecey après être allés à Ormoy.



Guidé par les pompiers et la Société Musicale de Mennecey, le cortège est monté au cimetière où Mr Rousseau, Président de l'Union Nationale des Combattants a prononcé un discours et Mr Monier, Maire de Mennecey, a lu l'allocution du Ministre des Anciens Combattants. Les militaires étaient aussi présents pour cette cérémonie ainsi que toutes les corporations d'anciens combattants.

Mennecey au rythme de la Star'Ac

Événement phare que Mennecey est fière d'organiser, la Fête du Parc a accueilli 46 stands de toutes activités associatives (sports, loisirs, culture...) dont 7 stands dédiés aux services municipaux. Après plus de 30 années d'existence, la Fête du Parc avait rarement reçu autant de monde de l'avis de Madeleine FIORI, adjointe au maire chargée de l'Animation. Après le concert donné par le Conservatoire municipal, les Menneçois et autres visiteurs ont pu se restaurer sur place grâce au stand tenu en majeure partie par les bénévoles. Bénévoles sans qui cette fête ne pourrait exister. Beaucoup de sports et de danses en démonstration, grâce aux associations, ont motivé la foule sur des rythmes très soutenus. Maud de la Star'Ac a clôturé cette belle journée pour le plaisir des jeunes venus nombreux pour l'occasion.



« Voisinage et Paysage »

Dans le cadre du printemps de l'environnement, et à l'initiative des communes de Mennecey, Ormoy, Chevannes, Champcueil, Fontenay-le vicomte et Nainville les Roches, près de 100 randonneurs se sont retrouvés dimanche 13 mai à 8h30 au Domaine de Montauger pour une journée de balade et de détente. Accompagnés par Daniel Bazot, Maire-adjoint à l'Environnement de Mennecey, et David, garde animateur en charge des espaces naturels au Conseil Général, ils ont pu découvrir puis traverser les jardins du Domaine, le Parc de Châteaubourg à Ormoy et connaître l'histoire des deux moulins d'Ormoy grâce aux explications du maire de la commune, Jacques Gombault. Tous les participants, enchantés de leur journée, se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.



De la vallée du Cher au Château de Valençay

Le départ fût matinal et le retour tardif mais le Cher valait bien ce déplacement. Le Pôle Loisirs Découvertes emmenait le 2 juin dernier, les Menneçois à la découverte de la Vallée du Cher et de ses nombreuses richesses culturelles et patrimoniales. Le périple a débuté par la visite guidée d'un site troglodytique et la découverte d'une magnanerie. Après la pause déjeuner dans un très sympathique restaurant gastronomique, les participants au voyage ont

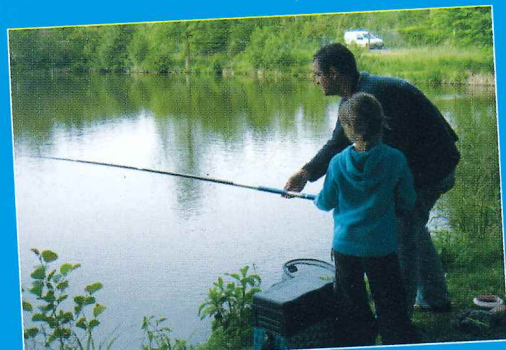


embarqué à bord du Tasciaca pour une croisière d'une heure sur le Cher. Cette journée bien remplie s'est terminée par la visite audioguidée du Château de Valençay, prestigieuse demeure de Talleyrand. La prochaine sortie du Pôle Loisirs Découvertes aura lieu au Château de Versailles, un jour de « Grandes Eaux ». Pour satisfaire le plus grand nombre, nous essayons de remplir un second car, il reste quelques places pour les personnes intéressées.

Renseignements au 01.64.57.30.82 ou 01.64.57.07.84.

Beaucoup d'activités dans les écoles

A l'école de la Jeannotte



Aux étangs de Mennecey avec Stéphane, animateur pour une initiation à la pêche



Le 24 mai, au château de La Ferté St Aubin (Loiret)



Le 18 mai, l'apprentissage à la natation

Dans la plupart des écoles,



Le tournoi de basket CE2



La course d'orientation des moyennes sections des écoles maternelles de Mennecey.

INFOS PRATIQUES

Avant de partir en vacances, quelques précautions

- Fermez tous les accès (portes, fenêtres, portails) même pour une courte absence
- Ne laissez pas vos clés dans une cachette proche de votre maison (paillason, pot de fleur,...)
- N'indiquez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne conservez pas d'objet de valeur à votre domicile.
- Dans la mesure du possible, taillez les haies de clôture pour que la maison soit visible des voisins.
- Veillez à l'état de propreté de votre habitation notamment sur les surfaces vitrées (le relevé d'empreintes sera facilité en cas de cambriolage)
- Informez vos voisins de la durée de l'absence et donnez-leur vos coordonnées téléphoniques pour être joint en cas de problème.
- Demandez à un proche de passer un moment chez vous, de temps en temps, afin que la maison ait l'air habitée
- Ne laissez pas un message sur votre répondeur indiquant votre absence.

INFORMATION de dernière minute

Joël MONIER, Maire de Mennecey, a reçu Monsieur Claude BRULE, Commissaire Enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Versailles pour la Concertation relative à l'enquête publique sur le PLU.

Le Maire de MENNECEY a eu la grande satisfaction d'apprendre qu'il se dégage, en conclusion du rapport, un avis favorable.



Dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances estivales 2007 », la Police Municipale vous invite à remplir le coupon ci-joint si vous souhaitez que des passages soient effectués devant votre domicile durant vos vacances estivales.

Coupon à découper et à déposer à la Police Municipale 10, avenue de Villeroy (91540) MENNECEY

NOM.....
 Prénom.....
 Adresse.....

 Pavillon.....
 Appart (étage) N°.....
 Absence du au.....

- Comment vous contacter en votre absence :
- Personne à prévenir en votre absence pour refermer le logement

Il n'est jamais mauvais de rappeler certaines règles de civisme.

La vie serait plus agréable si chacun d'entre nous respectait les bonnes règles de conduite ! Selon le code de la route, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas gêner, ou le moins possible la circulation



publique. Ainsi l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule est prohibé sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés aux piétons, les voies vertes, les pistes cyclables. Il est également considéré comme irrégulier, le stationnement devant les entrées carrossables des immeubles, devant les bateaux qui entravent l'accessibilité des riverains.

Il faut aussi rappeler que les stationnements gênants ou de plus de 7 jours consécutifs au même endroit sur la voie publique peuvent entraîner la mise en fourrière immédiate.

N'oublions pas non plus, de respecter les personnes handicapées en laissant libres les places leur étant réservées.

TRAVAUX SUR LA RD 153

Des travaux (pose de passerelles) sont réalisés sur la RD 153 dans le cadre de l'aménagement d'une circulation douce le long des Marais de la Grande Ile.

Elle sera donc fermée à la circulation :

du 25 juin 2007 au 20 juillet 2007 de 9h00 à 16h00 (circulation sur une file en alternance) et du 27 août 2007 au 21 septembre 2007 de 22h00 à 5h00.

La déviation s'effectue par la commune d'Ormay.



A TOUT AGE

L'association « A tout âge » développe une action de logement inter-générationnel.

Cela consiste à faire cohabiter un étudiant et une personne âgée dans le cadre d'un échange de services. Ce système permet aussi de lutter contre l'isolement croissant des personnes âgées dont le souhait majoritaire est de rester à domicile, et de répondre partiellement à la pénurie de logements étudiant. L'association encadre l'intégralité du processus :

- recrutement des étudiants et des seniors
- analyse de la faisabilité
- mise en relation et contractualisation
- suivi

Pour tout renseignement, contactez le 01.47.46.08.64 ou www.atoutage.net

JOURNÉE PORTES OUVERTES

des Sapeurs Pompiers de Mennecey

SAMEDI 15 SEPTEMBRE de 9h à 19h

Centre de Secours Rond Point du Maréchal de Lattre de Tassigny

UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL

pour les personnes dépendantes à Mennecey



Joël MONIER, Maire de Mennecey, a posé la première pierre du nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), le 5 mai dernier. Ce nouveau lieu d'accueil se situe rue du Petit Mennecey et devrait ouvrir ses portes dans un an.

En présence de Franck MARLIN, député et de nombreux élus de l'équipe municipale, Joël MONIER a présenté cette nouvelle structure indispensable pour la commune. Il a souligné l'important travail réalisé en amont avec le Conseil Général, la DDASS et de nombreux partenaires dont le Docteur LEVERBE, Médecin-Coordonateur et le Gérant François MANSET. Cet EHPAD répond à un besoin grandissant pour la population Menneçoise d'une structure d'accueil pour personnes âgées dépendantes.

Comme l'a montré le dernier recensement INSEE de 1999, la population avait principalement augmenté dans la tranche d'âge 45 - 59 ans. La commune a donc anticipé cette mutation démographique.

Cet établissement accueillera 92 personnes âgées. 28 chambres sont d'ores et déjà destinées à l'accueil des malades d'Alzheimer. La situation de ce nouveau lieu est exceptionnelle. En effet, outre la proximité de la gare et de l'autoroute pour permettre une accessibilité aisée des familles, l'EHPAD se trouve juste à côté de l'étang de la Patte d'Oie. C'est donc le meilleur cadre que nous pouvions trouver pour nos aînés. Le taux d'encadrement sera de 60% soit un personnel encadrant de 54 personnes dont les aides-soignantes.

Tout est prévu pour proposer de nombreuses activités aux personnes âgées comme notamment un home cinéma. Elles pourront, bien entendu, apporter leurs propres meubles. L'accueil sera réservé en premier lieu aux Menneçois et pourra s'étendre aux communes voisines selon le nombre de places disponibles. D'autre part, l'ouverture très prochainement à côté de « la Trottinette » d'un centre d'accueil de jour pour personne atteinte de cette maladie permettra pendant quelques heures aux proches et aux familles d'effectuer différentes activités.





Des mesures de restriction d'eau à envisager en Essonne

La Préfecture de l'Essonne a publié un arrêté concernant les possibles mesures de restriction ou d'interdiction provisoires de prélèvements et de rejets dans les eaux superficielles ou souterraines ainsi que des mesures de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau. S'il y a lieu, les limitations d'usage s'appliqueront à tous : particuliers, entreprises, services publics, collectivités. Elles concernent également les installations classées pour la protection de l'environnement dans le cadre des prescriptions s'appliquant à ces établissements. Dès lors que la situation le justifiera, des campagnes de sensibilisation de l'ensemble des usagers de l'eau faisant appel au civisme en vue de réaliser des économies d'eau seront lancées.

Pour plus de renseignements, contactez le Service Environnement au 01.69.90.87.61

Il n'est jamais trop tôt pour agir



Le 12 mai dernier, le lycée Marie Laurencin lançait son Club Ecologie et la mise en place du tri sélectif. Exemple unique en France, la création de ce club a été totalement conduite par un groupe d'élèves emmené par le dynamisme exceptionnel d'Hermine DURAND. Même leur proviseur Mr LAVAL n'en revient pas encore, lui qui était plutôt sceptique sur le projet. Ce groupe d'élèves de Terminale a petit à petit convaincu les élèves, les professeurs et même le personnel qui, avec le tri sélectif, aura un surcroît de travail. Joël MONIER et plusieurs de ses adjoints, l'inspectrice d'Académie, le Conseiller Général Patrick IMBERT et un représentant de la région s'étaient déplacés pour soutenir, féliciter mais aussi écouter Hermine et ses comparses. Car leur combat ne s'arrête jamais. « J'ai envie d'agir », « Je ne veux pas savoir ce qui se passe au sujet de la banquise, j'ai envie de le combattre ». Autant d'envies en forme de cris d'alarme et comme le dit Hermine, « j'ai pris du temps plutôt que d'en trouver ». Quelle meilleure preuve d'une énorme volonté de faire et de faire savoir « qu'il n'est jamais trop tôt pour agir ».



DES CHANGEMENTS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Suite à une augmentation significative des tonnages collectés dans le secteur jaune, la collecte des déchets verts, des rues listées ci-dessous, se fait les mardis à la place des mercredis :
Place des Anémones, Rue des Coquelicots, Place des Eglantines, Rue des Hortensias, Rue des Iris, Rue des Lys, Place des Marguerites, Rue du Muguet, Rue des Pâquerettes, Rue des Roses, Avenue de la Seigneurie.

Les mardis de ramassages seront donc les suivants pour la fin de l'année 2007 :

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
5	3 - 17	14	11	9	6	4
19	31	28	25	23	20	18

Les autres catégories de déchets resteront collectées aux jours habituels.
Pour tout renseignement, contactez la CCVE au 01.64.93.21.20

1 geste 1 geste

1 geste pour l'environnement

Je favorise la biodiversité

Les jardins, les terrasses et les balcons représentent un habitat pour les espèces qui y vivent : c'est important. Pour que les animaux s'y sentent bien, voici quelques exemples d'espaces à créer :

- Planter des arbres et des haies aux essences variées et aux floraisons étagées.
- Laisser un endroit en friche propice au développement d'une flore locale diversifiée (les oiseaux, abeilles et papillons apprécieront).
- Mettre en place des nichoirs, des mangeoires, une boule de graisse mélangée à des graines en hiver, un abri à hérisson...

Les végétaux, en période de croissance, absorbent du CO² et participent ainsi à la lutte contre l'effet de serre.

1 geste 1 geste

Bonne chance à nos commerçants

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, en partenariat avec le Conseil Général, organise le 8^e Challenge des commerces alimentaires les « Papilles d'Or ». Ce grand concours verra la participation de trois commerçants de Mennechy :

- L'Alamanda (restaurant rue de Milly)
- Les Traditions Gourmandes (boulangerie-pâtisserie, rue de Milly)
- Boucherie Charentaise (Centre Commercial de la Verville)

Avec 93 participants dans tout le département, 10 jurys sont actuellement partis à la découverte des commerces alimentaires de l'Essonne. Un grand jeu concours pour gagner des bons d'achats sera mis en place lors du lancement du nouveau site des Papilles d'Or - www.lespapillesdor.fr

La cérémonie de remise des prix est prévue le lundi 22 octobre 2007 à la CCI Essonne. Souhaitons bonne chance à nos commerçants.



LES RESTAURANTS DE MENNECY

L'Alamanda - Ouvert tous les jours sauf samedi midi, dimanche et lundi - 13 rue de Milly - Tél. 01 64 57 08 05 / 06 24 49 65 82 - Courriel : l-alamanda@wanadoo.fr

La Patte d'Oie - Ouvert tous les jours sauf dimanche soir 16 rue de Paris - Tél-fax : 01 64 57 12 39 www.compagnie-des-clos.com

La Chaumière romaine - Ouvert tous les jours midi et soir 2 avenue Darblay - Tél. : 01 64 57 14 55

Lumière d'Asie - Ouvert tous les jours - 130 rue Lavoisier Tél. 01 64 57 33 97

Restauration rapide : Mac Donald's - Ouvert tous les jours RN 191 - Zac de Montvrain - Tél. : 01 69 23 40 58

Restauration rapide (à emporter) : Mosaïque Pizza Ouvert tous les jours sauf dimanche midi - Tél. : 01.69.90.51.41

Le Café de la Gare - Ouvert du lundi au samedi de 6h à 19h30. Place de la Gare - Tél. : 01 69 90 02 34

Restauration Istanbul - Ouvert tous les jours sauf le dimanche 6 place de la Mairie - Tél. : 01 64 57 38 51

AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VERVILLE...

Les Jardins de la Verville - Ouvert tous les jours sauf dimanche soir et lundi sur réservations - Tél. 01 64 99 67 37

Restauration rapide (à emporter) : Pizzeria Lutèce - Ouvert tous les jours sauf lundi toute la journée et dimanche midi Tel : 01.64.99.99.99

AU CENTRE COMMERCIAL PAUL CÉZANNE...

L'Oliveraie - Ouvert tous les jours - Tél. 01 64 57 23 23

Mennechy Gourmand (Restauration rapide) - Ouvert tous les jours. Tél. 01 69 90 01 94

L'Entrepôte - Ouvert du lundi au vendredi tous les midis, vendredi et samedi soir - Tél. 01 69 90 20 52

Le Chalet - Ouvert du lundi au samedi soir - Fermé samedi midi et dimanche toute la journée - Tél. 01 64 57 11 65

La Morgia - Ouvert tous les jours sauf dimanche midi Tél. : 01 69 90 03 04

L'Etoile Kabyle - Ouvert du mardi au dimanche. Dimanche soir sur réservations - Tél. 01.64.57.06.97

Restaurant Istanbul (Restauration rapide) - Ouvert tous les jours de 11h à 12h30. Tél. : 01 64 57 38 51

Mennechy Pizza et Grill (+ à emporter) - Ouvert du lundi au samedi de 11h à 14h30 et de 18h à 22h - Tél. : 01 69 90 34 31

Changement de Propriétaire au Cyber Café

Depuis le mois de mars, Wilber MENDOZA a repris le Cyber Café, rue du Puits Massé. Il propose des jeux en réseau, de la bureautique (CV,...), la vente de recharge téléphonique et très prochainement des cabines téléphonique. Des tournois Battefield 2 sont organisés le dimanche sur réservation.

Cyber Café :

ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h30
Tél/Fax : 01.64.57.23.64
Courriel : cybercafe@hotmail.fr



NOUVEAU A MENNECY

Depuis fin mars, une nouvelle entreprise a vu le jour à Mennechy. Richard BORDEY vient de créer sa société d'entretien de jardins **ECO-JARDIN**. Il vous propose donc un service de qualité pour de superbes jardins. Parmi ses nombreuses activités : tonte, taille de haies, scarification, désherbage, fertilisation, élagage, entretiens divers et conseils. **L'été est là, n'attendez plus, demandez votre devis, il est gratuit.**



ECO-JARDIN

Richard BORDEY - 3 rue des Noyers
Tél. : 06.63.42.29.01 / 01.64.99.86.06.
Courriel : richard.bordey@gmail.com

LA MORGIA reste à Mennechy



Que les amoureux de la pizza se rassurent, le restaurant La Morgia reste à Mennechy. En fin d'année, il déménage quelques mètres plus loin

sur la RN 191 au rond-point du Maréchal de Lattre de Tassigny (direction Ormoy). C'est la Banque Populaire qui vient s'installer au Centre Commercial Paul Cézanne.

En attendant le déménagement définitif, la Morgia continue son activité à la place de l'ancien restaurant La Marinière et est ouverte de 12h à 14h et de 19h à 22h (23h le week-end).

Un nouveau réseau routier

La circulation sur certaines voies à Mennecy est devenue difficile, notamment avec le flux important des communes avoisinantes. Malgré l'engagement de procédures de création de ZAC, Mennecy a décidé, en décembre dernier, de suspendre les projets, compte tenu des problèmes de circulation. Dans l'esprit des élus de l'équipe municipale, il y avait bien une alternative, vieille de plus de 20 ans, à laquelle peu d'élus voulaient encore croire. Grâce à leur dynamisme et à leur ténacité, le « Barreau Sud », quelque peu enterré, renaît de ses cendres et devient la « Desserte du Val d'Essonne » qui sera un soulagement pour les déplacements des habitants du Sud Essonne.

Le Barreau Sud est enfin en marche, Vive la Desserte du Val d'Essonne

Depuis plus de 20 ans, le projet d'un « Barreau Sud », déviation de la RN 191 au sud de Mennecy, est attendu par la ville de Mennecy et les communes voisines. **Aujourd'hui, ce projet se concrétise sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de l'Essonne**, avec une ampleur supérieure, d'où sa nouvelle dénomination, la **Desserte du Val d'Essonne**.



- la ZAC Montvrain II à Mennecy (26 ha)
- la ZAC des Haies Blanches au Coudray Montceaux (70 ha)

- de permettre une entrée/sortie depuis l'A6 au niveau du Coudray Montceaux
- de désengorger la RN 191, et plus particulièrement permettre le déclassement de cet axe entre Ballancourt, Mennecy et l'Auto-route A6 au profit de ces communes.



Le Conseil Général, en matière de projets de voirie départementale, pour lesquels il est le financeur, prend désormais acte des attentes de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) et de la Communauté d'agglomération Seine Essonne (CASE). Ces deux formes d'intercommunalité, échelon territorial dans le paysage administratif français depuis 2001, ont donc vocation à devenir les interlocuteurs privilégiés pour ce type de projet, dans une volonté d'efficacité.

Ces deux intercommunalités ont ainsi travaillé en partenariat avec le département de l'Essonne depuis plusieurs mois, afin de trouver un accord de principe quant au tracé de cette desserte.

Les objectifs sont multiples. Il s'agit :

- d'assurer la desserte de nouvelles zones d'activités en cours de création, en cohérence avec les prescriptions du SDRIF en vigueur :

Des études de faisabilité engagées

C'est dans cette dynamique que les communes concernées par le tracé (Mennecy, Chevannes, Ballancourt, Ormoy, Le Coudray-Montceaux), ainsi que la CCVE et la CASE, **ont acté en assemblée délibérante ce tracé de principe**. Ces délibérations permettent au Conseil Général **d'engager les études de faisabilité préalables, nécessaires pour la réalisation**.



D'après les équipes départementales en charge de ce projet, aucune difficultés liées à la maîtrise foncière ou à l'impact sur le milieu environnant, ne devraient retarder ce projet. **Les acteurs institutionnels et associatifs investis autour de ce projet sont par ailleurs tous favorables à sa réalisation, contrairement à d'autres projets de déviation sur le Département qui se heurtent à une opposition sociale, politique, ou environnementale.**

Le flux de circulation capté en amont de Mennecy

Le tracé s'articule avec le projet d'élargissement de la RD 74, en 2x2 voies, entre Ballancourt et Chevannes. **La desserte du Val d'Essonne prendrait, elle, la forme d'une 2x1 voie, avec piste cyclable.** Le flux de circulation arrivant du Sud de l'Essonne par la Ferté Alais en direction de l'A6, sera ainsi capté largement en amont de la Commune.

ier pour le Sud Essonne



venir, pourra ainsi bénéficier des résultats de ces études et affiner ses attentes dans une étude qui sera réalisée ultérieurement, dans un cadre strictement communal.

Démarrage des travaux à plus ou moins deux ans

En termes de calendrier, le Conseil Général devrait acter en assemblée, l'engagement de ce projet en septembre. Puis les études de faisabilité seront engagées avant la fin d'année 2007. Le démarrage des travaux peut être ainsi estimé à plus ou moins deux ans.

Retour sur la problématique de circulation à Mennecy

L'avancement des démarches de création de ZAC sur la commune a généré inquiétudes et réactions de la part des associations, des habitants et des commerçants riverains des deux périmètres d'étude. L'état de la circulation en centre-ville et sur les axes de traverse étant, selon eux, déjà préoccupant, l'implantation de nouveaux logements pouvait générer un flux de trafic routier supplémentaire que la structure de voirie actuelle n'était pas en mesure d'absorber.

Lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2006, suite à la motion, l'équipe municipale vote une délibération de création d'une Commission Consultative Circulation afin de permettre le pilotage collectif et concerté de l'étude de circulation. Cette commission serait composée de membres de la Commission Urbanisme et Travaux, de représentants du Conseil Général de l'Essonne, de représentants de la CCVE, du bureau d'études circulation après sa sélection, et ponctuellement, des aménageurs potentiels selon les besoins techniques de l'étude.



Parallèlement, le projet de déviation de la RD 153 incluant la suppression du PN 19 porté par le département semble se heurter à de nombreuses difficultés : opposition de certains riverains dans les négociations foncières, avis défavorable de l'ABF concernant le tracé de la voie en entrée de ville, enjeux internes divergeant entre valorisation des Espaces Naturels Sensibles, dépollution et cession de l'ensemble des emprises KAPPA et non de manière séquencée, et désengorgement du passage de la vallée de l'Essonne...

Complémentarité des prestations et des résultats

Le fait que le Département et la CCVE engagent, sur le secteur de création de la « Desserte du Val d'Essonne », des études de circulation permet à la commune de pondérer la sienne. Elle va donc désormais laisser les Communautés de Communes et le département engager leurs études, et adapter le cahier des charges de l'étude communale à leur démarche, de sorte qu'il n'y ait pas « doublon » mais complémentarité des prestations et des résultats. Ainsi le budget prévu pour la réalisation de l'étude, voté initialement à 50 000 € HT, est réévalué à 20 000 € HT dans le budget primitif 2007.



Suspension des créations de ZAC

Dans ce contexte, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 23 novembre 2006, a voté à l'unanimité, une motion proposée par le Maire Joël MONIER, engageant la municipalité à ne pas poursuivre la démarche de création des ZAC tant qu'une étude de circulation n'aura pas été réalisée et analysée sur les deux périmètres d'études.

La municipalité affirmait ainsi sa prise en considération de la problématique circulation sur le territoire communal.

Parallèlement, le département de l'Essonne et la CCVE engagent sur ce secteur des études de circulation en intégrant les effets de cette déviation. En mutualisant les moyens nécessaires, la commune de Mennecy, qui envisage de faire de même, compte tenu des projets d'urbanisation à



Mennecy Avec Vous

La ZAC Champoreux UN COCKTAIL D'AMNESIE ET D'INTOX

1991 - Un projet de ZAC centre ville voit le jour, localisé sur le secteur du Champoreux. Il ne s'agit pas d'une réserve foncière municipale, mais d'un ensemble de terrains privés. Les propriétaires sont informés qu'en conséquence, leurs terrains sont gelés à la vente avec recours à leur patience !

Cette même année, le conseil municipal délibère sur le périmètre de ZAC ; un aménageur est choisi.

1994 - La concertation, menée avec les associations locales d'environnement, aboutit à un projet d'urbanisation conséquent, qu'elles valident.

2001 - Le nouveau Conseil municipal sous l'autorité de Joël MONIER va devoir gérer les projets d'urbanisme du mandat précédent dont le projet de ZAC CHAMPOREUX initié depuis 1991 ! et qui s'inscrit dans le schéma Directeur du Val d'Essonne en vigueur ainsi que dans le POS 2001.

2005/2006 - Dans le Plan Local d'Urbanisme qui va remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS), la zone NA à urbaniser du secteur CHAMPOREUX va devenir dans le respect de la légalité la zone AU (à urbaniser).

Face à cette situation : projet de ZAC initié depuis 1991 et interrogations des propriétaires fonciers, le Conseil Municipal relance le processus de ZAC. Un concours d'aménageurs se déroule sous le regard d'un inspecteur DCRF.

Certains propriétaires ont signé une promesse de vente, concrétisation d'une attente conséquente !

Mais un élément important guide les décisions des élus municipaux pour l'avenir du projet de la ZAC : LA CIRCULATION.

Lors du Conseil Municipal de décembre, les élus votent, à l'unanimité, une délibération qui suspend l'évolution du projet et ils décident de la création d'une Commission d'étude des flux circulatoires extra et intra muros.

A ce jour, nous sommes dans une période d'étude, de réflexion. Toutes les autres informations ne sont que des rumeurs sans fondement.

La ZAC CHAMPOREUX est devenue un morceau de choix pour les spécialistes de l'INTOX qui brandissent pétitions et propositions irréalisables dans le contexte légal actuel, comme celle demandant la transformation de la zone NA, qu'a imposé l'ancien maire, en zone N (paysagère forestière) !

L'équipe majoritaire « Mennecy Avec Vous »

Courriel : mennecyavecvous@yahoo.fr

AGIR POUR MENNECY

Groupe d'Action municipal

2007, l'année de trop ?

Le moins que l'on puisse dire c'est que la majorité municipale termine poussivement son mandat.

Heureux bénéficiaires d'une année supplémentaire, le Maire et ses adjoints voient se profiler à l'horizon une échéance qui risque bien de leur être fatale.

La belle façade, cimentée par les intérêts bien compris des uns et des autres, commence toutefois à se lézarder publiquement et M. le Maire ne sait plus où donner de la truelle.

Entre un adjoint (devinez lequel) qui fait le siège de ses collègues afin qu'ils quittent le navire pour le suivre dans sa prochaine aventure et le dernier vote au conseil municipal où 4 élus de la majorité n'ont pas approuvé la délibération proposée par leur Maire, M. MONIER a du pain sur la planche.

A Mennecy, les anciens s'en souviennent l'été a parfois été meurtrier ; gare à ceux qui partiront trop loin ou trop longtemps en vacances !

Sécurité et tranquillité, plans d'urbanisme et surtout politique financière auront été les plus grands échecs d'une équipe inexpérimentée, arrivée aux affaires un peu par surprise.

Après 7 ans de gabegie et une gestion des finances locales « à la petite semaine », à coup d'emprunts, d'augmentations d'impôts, de tours de passe-passe (taxes transférées aux factures d'eau etc.), ils finissent comme prévu dans le mur !

Aujourd'hui la Mairie en est conduite à vendre notre patrimoine immobilier pour financer son dernier budget et le présenter en équilibre.

Abusés par les paillettes en 2001 les Mennecois peuvent désormais comparer promesses et résultats (les professions de foi d'alors sont à disposition)

Nous ne nous réjouissons pas pour autant d'avoir eu raison trop tôt car nous sommes tous dans le même bateau.

Face à des risques de prédation qui pourraient menacer l'harmonie et le renom de notre ville nous saurons, en élus responsables, nous retrouver avec celles et ceux nombreux à Mennecy qui voudront agir demain dans le seul intérêt de la commune et de ses habitants.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Claude GARRO 8
Conseiller Municipal

Christine COLLET
Conseillère Municipale

Adresses électroniques : claud.garro@wanadoo.fr et colletchris@wanadoo.fr



Mennecy Maintenant vous informe

Article rédigé le 9 juin 2007 par J.P. REYNAUD

Un PLU bâclé et coûteux !

L'avis défavorable du Préfet (ce qui est très exceptionnel), l'avis très réservé du Conseil Général, les avis très négatifs portés sur le registre d'enquête publique par de nombreux Mennecois, obligent notre maire à revoir très largement sa copie sur le PLU et vont coûter très cher.

Fin mai, M. Monier a fait passer en force une délibération pour pouvoir payer les interventions supplémentaires du cabinet spécialisé en charge du dossier. Nous avons voté contre ce qui nous apparaît être une prime au travail mal fait et dénoncé que l'on ait pas pris soin de forfaitiser cette prestation.

L'avis du Préfet confirme les réserves que nous avons dès le départ émises sur ce PLU bâclé : l'insuffisance du diagnostic initial conduit à une mauvaise évaluation des incidences de l'urbanisation future sur l'environnement, sur les réseaux (assainissement, circulations), sur les besoins de structures et, en fin de compte, sur le quotidien des Mennecois.

Le PLU est important car il fixe les grandes orientations d'urbanisme pour une décennie au moins. Aujourd'hui le POS de Mennecy, seul opposable, est très insuffisant pour protéger les derniers espaces non construits de la commune et pour maintenir un cadre de vie harmonieux des quartiers existants. Il est fondamental qu'un PLU soit approuvé avant la fin du mandat actuel, mais pas n'importe comment !

Nous invitons M. Monier à prendre en compte les remarques et les suggestions de bon sens que nous n'avons cessé de lui prodiguer et de revoir très fortement le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Nous demandons aussi le gel effectif des deux projets de ZAC du Champoreux et Darblay qui ne sont vraiment pas raisonnables du fait de l'insuffisance des diagnostics évoqués plus avant.

La manière dont ce dossier du P.L.U. a été conduit est décidément révélatrice des insuffisances et du manque de compétence de la majorité municipale en la matière !

Si, comme nous, vous pensez qu'il est possible d'administrer Mennecy autrement avec une vraie démarche de Démocratie Participative locale, sereinement, en échappant à toute démagogie de quelque bord politique qu'elle soit., alors rejoignez nous !

Danielle MULLER
Michel BOUCHERY

Monique ROYER
Jean-Paul REYNAUD

Esther GIBAND

Pour plus de détails sur l'action de vos élus de gauche, sur leurs propositions et si vous voulez réagir sur l'actualité Mennecoise : <http://www.mennecy-tu.org>

Pour nous contacter : 06.07.69.62.94

courriel : jean-paul.reynaud4@wanadoo.fr.



J. PRAT

Groupe " Mennecy Avant Tout "

Travailler mal pour gagner plus



J-F. PEZAIRE

- **PLU: avis défavorable du Préfet** : Nous avons souligné des problèmes sur le Plan Local d'Urbanisme et demandé la correction des illégalités. Nous avons insisté sur la prise en compte des risques (inondation et sol argileux). Le Maire a fait passer en force son projet en ne répondant à aucune question. Le Préfet a confirmé nos dires en émettant un avis défavorable.

Ils ont voté une délibération pour régulariser 6500 € en plus que le Maire a déjà donné sans autorisation au cabinet chargé du PLU. Nous avons voté contre cette rallonge illégale pour un travail mal réalisé !

- **Halte aux mensonges** : Contrairement à ce qu'a affirmé publiquement M.Monier, le stade Rideau est classé en zone urbanisable dans le PLU. De même, nous l'avons empêché de construire le nouveau cimetière « flottant » en zone inondable (motopompes prévues !). D'autre part, la maison de la Petite Enfance a bien été votée à l'unanimité et non « majoritairement ».

- **Le Barreau Sud verra le jour dans 3 ans**: Une nouvelle départementale viendrait se brancher sur la RD 74, à hauteur de Chevannes. Nous avons voté pour le schéma de principe de cette déviation, si cela ne s'accompagne pas d'urbanisation nouvelle.

- **Sécurité** : Le Maire pense avoir résolu les problèmes de sécurité à Mennecy en organisant ... une réunion !

- **Le Préfet annule la décision du Maire sur l'extension du Droit de Prémption Urbain (DPU)**: Alors que le PLU n'a pas été approuvé, le Maire a étendu le DPU aux zones d'urbanisation future. Cette délibération est illégale et « prématurée », a rétorqué le Préfet. Nous l'avons dit ! La charrue a été mise avant les bœufs !

- **Municipales 2008**: Nous nous réjouissons des bons résultats des élections présidentielles et des élections législatives.

Nous nous porterons candidats aux prochaines municipales. Notre liste sera conduite par Jouda PRAT. Responsabilité, transparence et lutte contre la gabegie seront nos objectifs. Merci, vous êtes nombreux à nous encourager.

J. PRAT et J-F. PEZAIRE, Conseillers municipaux UMP (le 11/06/2007)
Mennecyavantout@aol.com Tél: 06 86 26 08 46 ou 01 75 66 02 83

www.Mennecyavantout.net

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.



Le deuxième challenge de judo « Gérard Pizzonéro » pour l'Académie Menneçoise d'Arts Martiaux.

Les 31 mars et 1^{er} avril dernier, l'Académie Menneçoise d'Arts Martiaux organisait pour la deuxième année consécutive son challenge de judo « Gérard Pizzonéro ». Les 350 judokas présents ont pu partager un moment d'exception, tant dans les combats que dans les moments conviviaux, comme la paella géante qui a été servie le dimanche midi ou lors du verre de l'amitié du samedi soir au



dojo. Malheureusement, le club de Mennecy ne s'est classé que 2^e de ce challenge qui a vu la victoire du club de l'AGIB. Espérons que le prochain challenge verra la victoire du club organisateur.

L'AMAM met tout en œuvre pour défendre les arts martiaux et faire de toutes les animations qu'elle organise un moment de bonne camaraderie et de convivialité. **Elle organisera son 3^e challenge au printemps prochain et pourquoi pas son 1^{er} challenge de karaté.**

Pour tout renseignement, contactez : 01.64.57.32.49 entre 17h et 19h30 ou sur <http://www.mennecy-dojo.com/>.

L'AMAM sera fermée durant les grandes vacances : réouverture du club le 3 septembre.

Association « CLUB DES ANCIENS »

Vous avez du temps ?
Vous voulez jouer aux cartes (belote, manille etc...) où à différents jeux de société ?
Vous souhaitez participer à des sorties, à des animations (loto etc...)

Alors rejoignez-nous au Club des Anciens de Mennecy.

Pour toutes les questions que vous vous posez nous sommes à votre disposition aux numéros suivants :
M. LOUET 01 64 57 05 51
M. CROIZER 01 64 99 80 03
Nous sommes également à l'écoute de toutes nouvelles propositions.

A bientôt le plaisir de vous compter parmi nous !



A.P.E. 91 ACTION - PROTECTION - ENVIRONNEMENT 91

L'ENVIRONNEMENT ! TOUT LE MONDE EN PARLE (beaucoup...)

Ne restez pas sur le quai, prenez le train avec A.P.E. 91

www.assoape91.org

Votre qualité de vie en quelques clics, une réponse rapide et précise à vos questions, la rubrique « **BON A SAVOIR** », l'agenda mensuel...

ACTION PROTECTION ENVIRONNEMENT 91

Association Agréée Intercommunal pour les communes de MENNECY-ORMOY
35 rue de la Sablière 91540 Mennecy - Tél. 01 69 90 09 29 - E-mail : jackie.jean@wanadoo.fr



Relaxation Sophrologie Que peuvent-elles apporter ?

- Une meilleure respiration
- Libération des contraintes internes
- Relâchement musculaire
- Calme
- Meilleur sommeil
- Meilleure gestion du stress
- Mieux accueillir les événements
- Diminution des douleurs

Développement de la conscience de notre réalité corporelle dans ce qui se vit dans le présent

Cours (relaxation - sophrologie) :

Lundi 18h00 à 19h00 - 19h15 à 20h15

Méditation le **lundi** : 20h30 à 21h30

Cours (relaxation - sophrologie) : **Mardi** 19h30 à 20h30

Contact : Association SEMENTOR : 01 64 57 04 91

APCE91 Association Pour le Couple et l'Enfant en Essonne

les carences relationnelles, les conflits familiaux se répercutent sur tous les membres d'une famille, et en particulier sur les enfants.

La médiation familiale,
« Vous êtes en conflit pour une séparation, un divorce ? ».

La médiation familiale s'adresse à tous les couples qui se séparent ou projettent une séparation ou un divorce, pour décider eux-mêmes des sujets les concernant, notamment comment maintenir les liens des

enfants avec chacun de leurs parents.

La participation d'un tiers, le médiateur familial, permet de prendre de la distance et de réfléchir ensemble, dans un climat plus apaisé, à l'organisation de leur nouvelle vie.

La consultation conjugale et familiale,

« Vous éprouvez un sentiment d'échec dans

vos relations affectives, votre couple va mal, comment vous en sortir ? »

Pour les personnes, les couples ou les familles en conflit, en difficulté relationnelle, elle aide à dépasser la crise, rétablir une communication durable, reconstruire un projet de vie, seul, à deux, en famille.

Information et rendez-vous : 01 69 81 93 35

Internet : <http://apce91.afccc-idf.asso.fr> - communication.apce91@laposte.net



DECOUVERTE DE LA NATATION Avec le Club des Nageurs de Mennecy

Reconnue comme un sport complet, la natation s'adresse à un large public. **Depuis les plus jeunes avec l'activité Bébés nageurs jusqu'aux Seniors** qui évoluent en section des Maîtres et en Gymnastique Aquatique, nous proposons des activités pour tous :

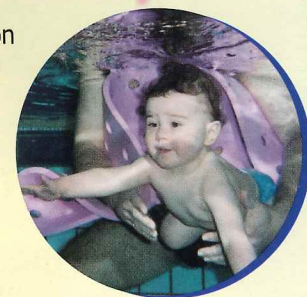
- Bébés nageurs (à partir de 6 mois)
- Gymnastique Aquatique
- Ecoles de natation (sur test, à partir de 5 ans)
- Natation sportive pour préparation aux compétitions
- Natation de loisir pour le plaisir de nager
- Natation synchronisée

Informations : Site : <http://cnm91.free.fr>

Bureau : 01 69 90 59 86 (mardi et vendredi après midi, sauf vacances scolaires)

Forum des associations : Samedi 8 septembre, après midi

Attention, les places sont limitées dans chaque groupe. Les inscriptions pour les groupes de Gymnastique Aquatique auront lieu lors du Forum des associations. Les inscriptions pour les autres groupes s'effectueront dans le courant de septembre (consulter notre site ou le panneau d'affichage situé dans le hall du stade nautique).



L'association RENCONTRE vous présente ses activités :

- Ateliers d'art et d'artisanat : Art floral japonais « Ikebana », dessin, peinture, pastel, aquarelle, patchwork, peinture sur bois, peinture sur porcelaine, peinture sur soie.
- Sorties à caractère culturel (en car)
- Sorties spectacles (en car)
- Bourses aux vêtements

Pour tous renseignements :

1. une permanence a lieu le mardi de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires) au rez-de-chaussée de l'Orangerie II (Parc de Villeroy).
Tél. : 01.64.57.11.62
2. Appeler M^{me} Michel au 06 15 34 33 27



Enfants et Santé

Le samedi 5 mai l'Espace Jean-Jacques Robert accueillait, pour un concert exceptionnel, l'ensemble orchestral « le Concert Européen » dirigé par Rodolphe GIBERT accompagné au piano par Jean-Michel LATSCHA et à la trompette par Ibrahim MAALOUF, avec un programme ambitieux comportant des œuvres de Beethoven, Mozart, Schubert et Hummel.

Exceptionnelle, cette manifestation l'était à plus d'un titre :

- par son organisation confiée à 22 Lions Clubs de l'Île-de-France et à Marie-Christine BARBIER responsable Lions de l'Action Culturelle ;

- par son double objectif : culturel et caritatif.

À l'issue de cette soirée et en présence de Monsieur Joël MONIER, maire de Mennecy, un chèque de plus de 7000€ a été remis à Josette MACLAIR, Présidente de la Fédération Enfants et Santé et à Guy MOLLET, Président de l'association **Enfants et Santé Ile de France** pour « vaincre les cancers et les leucémies de l'enfant et de l'adolescent ».

Ce concert était par ailleurs dédié à Pierre MACLAIR disparu subitement en ce début d'année 2007.



Rappelons qu'il était :

- membre fondateur du Lions Club de Mennecy ;
- à l'origine du Téléthon avec ses amis Bernard BARATAUD et Jean-Pierre SPIERO ;
- membre fondateur et Président de la Fédération Enfants et Santé

L'association adresse un grand Merci à tous les participants à cette soirée.

TOUT SAVOIR SUR L'ASSOCIATION **AGAPÉ**

Le Bonheur au Bout de ses doigts

www.assoagape.net



INFOS JEUNES

3 Comédies Musicales

Cet été, Contes et Jeux en plein air dans les quartiers

Le Service Coordination Temps Libre, la Bibliothèque Municipale et le Centre de Loisirs s'associent cet été pour vous proposer des animations dans les quartiers de Mennecey

Mardi 10 juillet 2007

Résidence des Châtriers



14h30 : Atelier de jeux de société Intervention de Isabelle CARDON Compagnie SYCOMORE

Mardi 24 juillet 2007

Pelouse du Clos Renault



14h30 Atelier de jeux de société

Mardi 7 août 2007

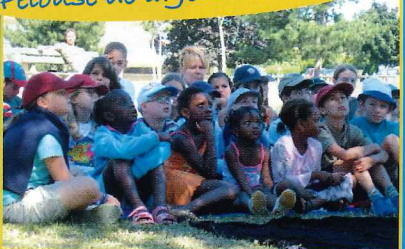
Résidence des Acaïas



14h30 : Atelier de Jeux de société, Lecture

Mardi 21 août 2007

Pelouse de la Jeannotte

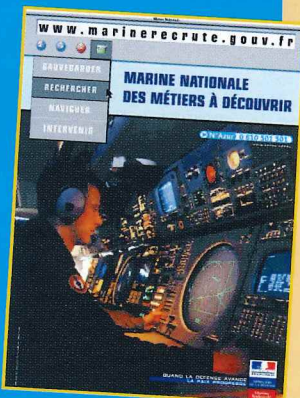


14h30 : Atelier de Jeux de Société, Lecture

Pour tous renseignements, contactez le 01.69.90.64.30

La Marine recrute

Les métiers de la Marine nationale s'adressent à des jeunes de 17 à 25 ans, intéressés par une première expérience ou une carrière professionnelle. Le niveau requis se situe entre la troisième et le Bac + 2. Si vous êtes intéressés par ces métiers, vous pouvez vous adresser au Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine de Massy au 01.69.19.48.08 ou par courriel : bicm.massy@recrutement.marine.defense.gouv.fr
Site : www.marinerecrute.gouv.fr



Pour sa troisième édition, la Comédie Musicale de Mennecey avait décidé d'être plus soft. Avec le « Rêve d'Emilie », les plus pessimistes pensaient s'ennuyer un peu après les sixties en folie de l'année 2006. Il n'en a rien été. **Comme d'habitude, c'est à un superbe spectacle que les Menneçois ont pu assister.** Les trois représentations ont réuni à elles seules, **800 personnes, salle comble, à chaque fois. Toutes les écoles de Mennecey ont eu droit, elles aussi, à leur représentation le jeudi après-midi.**



3 succès



Avec **16 danseuses, 37 jeunes pour les rôles et la chorale, 10 musiciens et 12 techniciens** (qui ont suivi un stage de septembre 2006 jusqu'au jour du spectacle), c'est une véritable équipe digne d'un grand spectacle, preuve en a été donnée les 10, 11, 12 et 13 mai dernier à l'espace culturel Jean-Jacques Robert. **Après l'encouragement de Chantal Languet, adjoint à la jeunesse, ils se sont lancés chaque soir en vrais professionnels.**

MAISON DES JEUNES DE LA JEANNOTTE Programme 12/16 ans

MOIS DE JUILLET 2007

- Lundi 2 Journée surprise
- Mardi 3 Labyrinthe végétal Carré Sénart
- Mercredi 4 Charlotte aux Fraises
- Jeudi 5 Parc Astérix
- Vendredi 6 Barbecue
- Lundi 9 Sortie Vélo
- Mardi 10 Atelier Cuisine
- Mercredi 11 Tournoi de Foot et Barbecue (15/17 ans)
- Jeudi 12 Journée Surprise
- Vendredi 13 Feux d'artifice
- Lundi 16 Beach Volley Mennecey
- Mardi 17 Atelier Cuisine
- Mercredi 18 Tournoi de Foot et Barbecue (11/14 ans)
- Jeudi 19 Ping-pong
- Vendredi 20 Journée surprise
- Lundi 23 Paris Plage
- Mardi 24 Roller Carré Sénart
- Mercredi 25 Tournoi de Foot
- Jeudi 26 Course d'orientation
- Vendredi 27 Journée Surprise
- Lundi 30 Tennis (gymnase)
- Mardi 31 VTT

MOIS D'AOUT 2007

- Mercredi 1^{er} Biathlon
- Jeudi 2 Journée surprise
- Vendredi 3 Base-Ball
- Lundi 6 Château de Versailles
- Mardi 7 Djorkyball
- Mercredi 8 Base de Loisirs Bois le Roi (2 mini bus)
- Jeudi 9 Journée surprise
- Vendredi 10 Barbecue
- Lundi 13 Journée surprise
- Mardi 14 Journée à Deauville
- Jeudi 16 Journée à Soupes sur Loing + Barbecue
- Vendredi 17 Disney Village et pique-nique
- Lundi 20 Journée surprise
- Mardi 21 Beach Volley à Mennecey
- Mercredi 22 Journée surprise
- Jeudi 23 Tournoi de foot et pique-nique
- Vendredi 24 Jardin d'acclimatation
- Lundi 27 Base de loisirs Torcy
- Mardi 28 Eurodisney
- Mercredi 29 Parc aux étoiles
- Jeudi 30 Journée surprise
- Vendredi 31 Barbecue

Mennecey reçoit les



Les 12 et 13 mai derniers, 700 Scouts et Guides de France de l'Essonne se sont réunis au Parc de Villeroy pour leur week-end départemental. Ce rassemblement, organisé en partenariat avec la municipalité de Mennecey, a été l'occasion pour les jeunes de vivre un temps fort de leur année.



Autour du thème de la découverte des cinq continents, les jeunes ont participé à des jeux, des temps de vie en communauté ainsi qu'à une veillée et une célébration qu'ils ont contribués à animer.

Ce week-end a aussi été l'occasion de marquer, au niveau de l'Essonne, le 100^e anniversaire de la création du Scoutisme par Lord Baden Powell. Il rejoint d'autres manifestations qui ponctuent cet anniversaire : 1^{er} mai à Chamarande, 1^{er} juillet au champ de Mars à Paris, 1^{er} août partout dans le monde (<http://www.centenairedu scoutisme.fr>).



Les Scouts et Guides de France remercient chaleureusement Mr Monier, M^{me} Languet et Mr Bazot ainsi que les services municipaux pour leur contribution

à l'organisation de cet événement et par delà, pour leur soutien au projet éducatif du mouvement.

Arnaud Le Conte
Responsable du Groupe Local de Mennecey

PARADES ET RIPOSTES

a porté haut le nom de Mennecey en France et dans le monde. Voici leurs principaux résultats sportifs :

Championnat de France :

- **Champion** : Equipe Cadet avec Roman DJITLI, Hadrien MOMAL, Boris SOULIER et Clément BUVAT ;
- **Universitaire** : Xavier de COUSSERGUES
- **2^e division minime** : Josquin BUVAT

Compétitions mondiales :

- **Championnat du Monde juniors à Belek (Turquie)** : Victoria BAILEY, 5^e
- **Coupe du Monde à Jesi** : Victoria BAILEY, 3^e
- **Coupe du Monde à Koblenz (Allemagne)** : Roman DJITLI, 9^e



ESPACE CULTUREL JEAN-JACQUES ROBERT

Lancement de saison TOUT EN HUMOUR

Le lancement de saison aura lieu le **Samedi 29 Septembre 2007 à partir de 20h00**. Au programme : la pièce de théâtre « **Venise sous la neige** » de Gilles Dyrek, mise en scène par Gérard Maro et interprétée par Emilie Colli, Séverine Debels, Gilles Dyrek, Eric Mariotto et Cyril Dubreuil.

Venise sous la neige est une comédie dynamique et savoureuse tournant autour d'un énorme mal-entendu. On se prend très vite au jeu en observant ces deux couples si différents, dont l'un d'eux pourrait sortir tout droit du fameux Diner de cons. Entre déchirures amoureuses et déclarations de mariage, les rôles vont s'inverser et la soirée va accumuler les catastrophes hilarantes, pour notre plus grand plaisir.

L'entrée au lancement de saison est gratuite. La réservation est obligatoire auprès de l'Espace Culturel à partir du mardi 4 Septembre à 14 h 00.

L'Espace Culturel reprendra aussi son rythme **d'expositions en accompagnement des spectacles. La première de la saison aura lieu les samedi 29 et dimanche 30 septembre 2007.**

Renseignements et réservations au 01.69.90.04.92



CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE

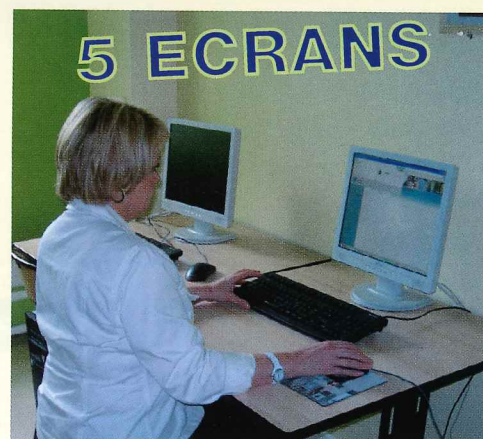


Choisissez en ligne vos livres à emprunter

Le catalogue de la Bibliothèque Madeleine de l'Aubespine est en ligne. Pour le retrouver, il vous suffit d'aller sur www.mennecy.fr et de cliquer sur la pastille en haut à droite de la page d'accueil « **Bibliothèque Catalogue en ligne** ». De la page d'accueil, vous pouvez aussi vous rendre dans la rubrique Culture, sous-rubrique Bibliothèque puis « catalogue de la bibliothèque ».

Pour les personnes inscrites à la bibliothèque, elles peuvent consulter leur compte. Pour cela, il leur suffit d'entrer leurs coordonnées ainsi que leur numéro de carte, la liste des documents empruntés et la date de retour s'afficheront.

Pendant l'été, la bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels, soit : lundi et jeudi de 15h à 18h, Mercredi de 9h à 18h, Samedi de 9h à 12h.



à la disposition du public

La bibliothèque n'arrête plus les innovations. Elle propose au public l'accès gratuit à 5 postes informatiques. Ainsi, les passionnés de littérature peuvent rechercher leurs livres, les nouveautés, les coups de cœur de la bibliothèque en accès libre directement sur le portail de la bibliothèque municipale. Le catalogue rassemble plus de 26 000 documents (ouvrages, magazines, CD-Rom) qui s'adressent aux tout-petits comme aux adultes.

Pour contacter la bibliothèque :
01 64 99 91 27 ou
bibliotheque@mennecy.fr

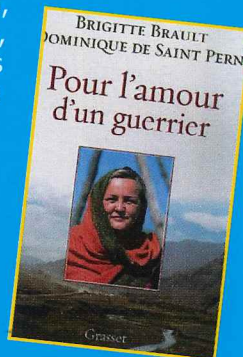
BON A SAVOIR

Coup de cœur de la Bibliothèque

Adulte :

« **Pour l'amour d'un guerrier** »
Brigitte Brault

L'auteur de cet ouvrage, journaliste-cinéaste, part en Afghanistan afin de former des femmes afghanes au métier de cinéaste. Elle sillonne le pays avec ses élèves, filmant des hommes, des femmes, des paysages d'une beauté intacte. Dans ce périple, elle rencontre un jeune guerrier, marié, père de 7 enfants, élu au parlement de Kaboul. Entre eux naît un amour à mi-chemin entre l'Islam et l'Occident, dans la société afghane, encore dans l'apprentissage de la liberté. Le destin de deux êtres qui n'auraient jamais dû se rencontrer.



Jeunesse :
Adolescents

« **Quand l'amour s'en mail** »
JM Defossez

Lycéenne, Claire rêve du grand amour mais sa timidité l'empêche toujours de faire le premier pas. Par curiosité, elle entre en contact sur le net avec Otan et entame avec lui une relation enrichissante... jusqu'au jour où il lui propose un rendez-vous. Claire découvrirra-t-elle le garçon des ses rêves sur Internet ? Un roman qui met en scène les mirages et les pièges des nouveaux moyens de communication sur Internet : chats, blogs, sites de rencontre.



Matinée Portes Ouvertes à l'Espace Culturel : Samedi 15 septembre de 10h à 12h



L'Association Espace Culturel proposera, comme chaque année, des cours de langue étrangère : Anglais et Allemand. A raison de **2 heures par semaine**, ces cours s'adressent aux débutants, niveau moyen et confirmés selon le nombre d'inscriptions. S'agissant des cours de l'Histoire de l'Art, 2 heures sont dispensées par semaine le jeudi de 14h à 16h et de 18h à 20h. Le tarif à l'année des cours de langues et d'Histoire de l'Art est de 300 € et débuteront le 24 septembre 2007. Pour plus de renseignements, une matinée Portes Ouvertes est organisée à l'Espace Culturel le 15 septembre prochain de 10h à 12h.

QUESTIONNAIRE

Pôle Loisirs Découvertes

Nous réfléchissons aux futures sorties du **Pôle Loisirs Découvertes** que vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier. Afin de satisfaire le plus grand nombre, nous essayons de proposer un second car lors de ces sorties. **Mais si nous ne remplissons qu'à moitié ce deuxième car, il nous est difficile de le confirmer, nos tarifs étant élaborés sur la base d'un car plein.**

Nous vous sollicitons, aujourd'hui, pour connaître vos souhaits pour l'année 2008 et nous vous proposons de remplir ce questionnaire en y ajoutant vos propositions de visites.

Quel type de visites préférez-vous :

- 1 - les musées
- 2 - les châteaux
- 3 - les grandes expositions
- 4 - Autres (précisez) :

Souhaitez-vous des visites nocturnes de type :

- | | |
|----------------|-------------|
| 1 - Cabaret | 2 - Théâtre |
| 3 - Music Hall | 4 - Autres |

Souhaitez-vous des visites :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1 - d'une demi-journée | 2 - d'une journée |
| 3 - d'un week-end | 4 - de plusieurs jours |

Souhaitez-vous que les visites se fassent plutôt :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1 - En Essonne | 2 - En Ile de France |
| 3 - Dans un rayon de 250 km | 4 - A plus de 250 km de Mennecy |

Souhaitez-vous avoir du temps libre lors de ces visites ?

- | | |
|---------|---------|
| 1 - Oui | 2 - Non |
|---------|---------|

Quel budget accepteriez-vous de consacrer, sur la base d'une journée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 - Moins de 30 € (hors déjeuner) | 2 - De 30 à 50 € (déjeuner compris) |
| 3 - De 50 à 100 € (déjeuner compris) | 4 - Plus de 100 € |
- (votre budget maximum€)

Vos suggestions ou propositions de sorties :

.....

Merci de nous retourner ce questionnaire à :
 Mairie de Mennecy
 Pôle Loisirs Découvertes
 5 rue de l'Arcade
 91540 MENNECY

Agenda Loisirs

Cinéma « Atmosphère »

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Mercredi 27 juin	14h30	Pirates des caraïbes 3
Vendredi 29 juin	20h30	
Dimanche 1 ^{er} juillet	16h00	
Lundi 2 juillet	20h30	
Mardi 3 juillet	20h30	

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi 29 sept.	"Lancement de saison"	20h00
	Théâtre	

Bibliothèque

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.99.91.27

Mardi 10 juillet	Contes et jeux d'été Ouvert à tous A partir de 14h30	Résidence des Châtriers
Mardi 24 juillet		Pelouse du clos Renault
Mardi 7 août		Résidence des Acacias
Mardi 21 août		Pelouse de la Jeannotte

Manifestations festives

Samedi 15 sept.	Pôle Loisirs Découvertes : "Château de Versailles"	Départ : 9h00 Parc de Villeroy
	Inscriptions obligatoires	

PÔLE LOISIRS DÉCOUVERTES

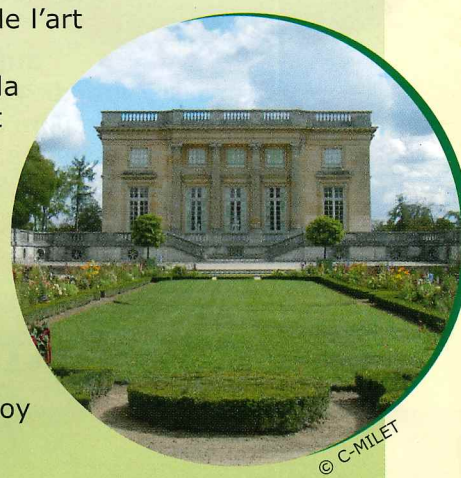
Partez à la découverte
du Château de VERSAILLES



Compte tenu du nombre important de demandes, il a été décidé de mettre en place un second car pour la visite du Château de Versailles le 15 septembre prochain. Vous visiterez le château et les jardins de Versailles qui comptent parmi les plus illustres monuments du patrimoine mondial et constituent la plus belle et la plus complète réalisation de l'art français au XVII^e siècle.

Grâce au passeport, vous accédez à la visite des Grands Appartements du Roi et de la Reine, à la Chapelle et à l'Opéra, aux galeries de l'Histoire de France, aux appartements du Dauphin, à ceux de Mesdames, filles de Louis XV, au Grand Trianon, au Domaine de Marie-Antoinette, au musée des Carrosses et sans attente. Vous pourrez aussi découvrir le spectacle magnifique des Grandes Eaux.

Le départ est prévu à 9h du Parc de Villeroy et le retour à 18h. Le déjeuner est libre.



Renseignements et réservations :
Pôle Loisirs Découvertes : Tél. : 01.64.57.30.82 - communication@mennecy.fr

CALENDRIER DES ASTREINTES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

De Juillet à Décembre 2007

N° D'ASTREINTE : 06 77 06 50 50 // 7 JOURS/7

JUILLET :		OCTOBRE :	
Du 29 au 6	Bernard BOULEY	Du 29/9 au 5	Daniel PERRET
Du 7 au 13	Joël MONIER	Du 6 au 12	Madeleine FIORI
Du 14 au 20	Chantal LANGUET	Du 13 au 19	Annie BERTHAUD
Du 21 au 27	Chantal LANGUET	Du 20 au 26	Bernard BOULEY
		Du 26 au 2/11	Alain CROULLEBOIS
AOÛT :		NOVEMBRE :	
Du 28 /7 au 3	Joël MONIER	Du 3 au 9	Daniel BAZOT
Du 4 au 10	Joël MONIER	Du 10 au 16	Nicole PASSEFORT
Du 11 au 17	Bernard BOULEY	Du 17 au 23	Marie-Claude RASCOL
Du 18 au 24	Joël MONIER	Du 24 au 30	Joël MONIER
Du 25 au 31	Daniel BAZOT		
SEPTEMBRE :		DECEMBRE :	
Du 1 ^{er} au 7	Nicole PASSEFORT	Du 1 ^{er} au 7	Chantal LANGUET
Du 8 au 14	Marie-Claude RASCOL	Du 8 au 14	Daniel PERRET
Du 15 au 21	Joël MONIER	Du 15 au 21	Madeleine FIORI
Du 22 au 28	Chantal LANGUET	Du 22 au 28	Annie BERTHAUD
		Du 29 au 4/01/08	Bernard BOULEY



HORAIRES D'ÉTÉ à la Poste

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

Dans le cadre de l'adaptation des horaires d'ouverture des bureaux de poste aux habitudes de fréquentation de la clientèle pendant les périodes estivales, le bureau de poste de Mennecy modifie ses horaires du lundi 30 juillet au samedi 25 août 2007 :

VILLE DE MENNECY

FEU D'ARTIFICE

FETE NATIONALE

Les Aventuriers du rêve

LE 13 JUILLET À 23H00
PARC DE VILLEROY

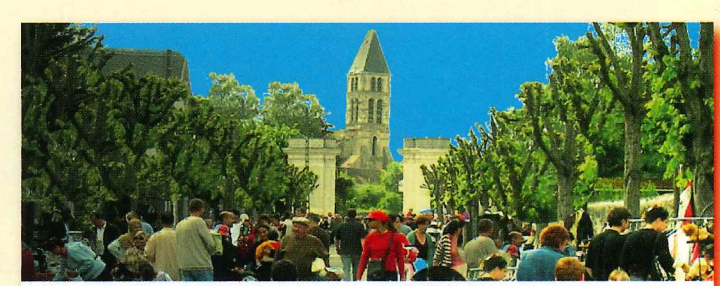
Calendrier scolaire 2007/2008

	Dates des vacances	Inscriptions au Centre de Loisirs
• Rentrée scolaire	Mardi 4 sept. 2007	
• Vacances de la Toussaint	du 27 oct. au 8 nov. 2007	Du 4 sept. au 27 sept. 2007
• Vacances de Noël	du 22 déc. 2007 au 7 janv. 2008	Du 30 oct. au 22 nov. 2007
• Vacances de février	du 22 février au 10 mars 2008	Du 27 déc. 2007 au 17 janv. 2008
• Vacances d'Avril	du 19 avril au 5 mai 2008	Du 26 fév. au 20 mars 2008
• Vacances d'été	Vendredi 4 juillet 2008	Du 22 avril au 22 mai 2008

Les dates d'inscription au Centre de Loisirs sont susceptibles d'évoluer en fonction du calendrier et des impératifs du service

Samedis libérés

1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
15 sept.	19 janvier	5 avril
29 sept.	2 février	17 mai
13 oct.	23 février	31 mai
17 nov.	22 mars	14 juin
1 ^{er} décembre		
15 décembre		



MENNECY BRADERIE D'AUTOMNE

Dimanche 9 septembre

Ambiance musicale
Jazz Band Company

Renseignements au
01.64.57.07.84